



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

éducation nationale : fonctionnement

Question écrite n° 60576

Texte de la question

M. Christian Estrosi attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale sur les critiques émises par la Cour des comptes sur la gestion des carrières du personnel enseignant. Selon une enquête réalisée par la Cour des comptes dans cinq académies - Rennes, Nantes, Limoges, Versailles et Nancy-Metz -, il apparaît qu'aucune d'entre elles n'est en mesure de fournir, à une date donnée, le nombre exact d'enseignants dont elle a la gestion, pas plus que leur répartition par établissement et discipline. Il lui demande de bien vouloir lui faire part de son sentiment sur ce sujet.

Texte de la réponse

Le nombre d'enseignants titulaires en activité dans les établissements de l'enseignement public de l'académie de Limoges s'élevait à 4 798 en juin 2001, répartis ci-dessous par type d'établissement et par corps :

	ADJOINTS d'enseignement	AGRÉGÉS	CHARGÉS d'enseignement EPS	CERTIFIÉS	PEGC	PROFESSEURS d'EPS	PLP	TOTAL
Collèges	-	86	38	1 321	329	167	44	1 985
Lycées	1	369	10	1 040	-	56	1	1 477
Lycées professionnels	-	5	13	18	-	30	770	836
Zones de remplacement	-	50	2	379	3	13	43	490
Autres	-	-	-	-	-	1	9	10
Total	1	510	63	2 758	332	267	867	4 798

Le nombre d'enseignants titulaires en activité dans les établissements de l'enseignement public de l'académie de Rennes s'élevait à 14 501 en juin 2001, répartis ci-dessous par type d'établissement et par corps :

	ADJOINTS d'enseignement	AGRÉGÉS	CHARGÉS d'enseignement EPS	CERTIFIÉS	PEGC	PROFESSEURS d'EPS	PLP	TOTAL
Collèges	16	220	132	4 022	840	502	133	5 865
Lycées	9	1 293	33	3 161	1	167	11	4 675
Lycées professionnels	-	4	21	41	3	89	2 089	2 247
Zones de remplacement	4	115	9	1 174	20	70	154	1 546
Autres	-	10	6	104	2	6	40	168
Total	29	1 642	201	8 502	866	834	2 427	14 501

Le nombre d'enseignants titulaires en activité dans les établissements de l'enseignement public de l'académie de Nantes s'élevait à 15 629 en juin 2001, répartis ci-dessous par type d'établissement et par corps :

	ADJOINTS d'enseignement	AGRÉGÉS	CHARGÉS d'enseignement EPS	CERTIFIÉS	PEGC	PROFESSEURS d'EPS	PLP	TOTAL
Collèges	25	288	140	4 814	942	568	139	6 916
Lycées	7	1 425	33	3 298	-	157	4	4 924
Lycées professionnels	1	6	40	41	-	87	2 147	2 322
Zones de remplacement	11	98	6	1 084	12	86	134	1 431
Autres	-	-	-	-	-	4	32	36
Total	44	1 817	219	9 237	954	902	2 456	15 629

Le nombre d'enseignants titulaires en activité dans les établissements de l'enseignement public de l'académie de Versailles s'élevait à 32 179 en juin 2001, répartis ci-dessous par type d'établissement et par corps :

	ADJOINTS d'enseignement	AGRÉGÉS	CHARGÉS d'enseignement EPS	CERTIFIÉS	PEGC	PROFESSEURS d'EPS	PLP	TOTAL
Collèges	69	1 078	134	10 579	934	1 509	233	14 536

Lycées	22	3 756	70	6 176	3	465	1 820	12 312
Lycées professionnels	-	5	19	30	-	111	2 110	2 275
Zones de remplacement	12	383	4	2 022	-	242	103	2 766
Autres	-	43	3	126	4	16	98	290
Total	103	5 265	230	18 933	941	2 343	4 364	32 179

Le nombre d'enseignements titulaires en activité dans les établissements de l'enseignement public de l'académie de Nancy-Metz s'élevait à 17 150 en juin 2001, répartis ci-dessous par type d'établissement et par corps :

	ADJOINTS d'enseignement	AGRÉGÉS	CHARGÉS d'enseignement EPS	CERTIFIÉS	PEGC	PROFESSEURS d'EPS	PLP	TOTAL
Collèges	34	285	116	5 080	1 219	689	153	7 576
Lycées	4	1 343	45	3 567	1	183	1	5 144
Lycées professionnels	-	12	34	46	3	116	2 784	2 995
Zones de remplacement	3	84	6	1 023	19	90	138	1 363
Autres		5		21	6	3	37	72
Total	41	1 729	201	9 737	1 248	1 081	3 113	17 150

La répartition de ces effectifs par discipline de poste, trop volumineuse, sera fournie par courrier séparé. Le suivi du nombre des enseignants et de leur répartition a toujours été possible depuis la mise en place de l'application informatique emploi poste personnel (EPP) dans les années 90. Simplement, les modes de comptabilisation sont complexes selon que l'on prend en compte les dates d'observation et les personnes physiques ou leur « consolidation » en équivalent temps plein (ETP) qui intègre notamment les temps partiels et les différents congés. Les remarques de la cour ont conduit le ministère à harmoniser ces modes de calcul.

Données clés

Auteur : [M. Christian Estrosi](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (5^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 60576

Rubrique : Ministères et secrétariats d'état

Ministère interrogé : éducation nationale

Ministère attributaire : éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 30 avril 2001, page 2525

Réponse publiée le : 3 décembre 2001, page 6925